



RÉGIE PUBLICITAIRE MUNICIPALE



QUELLE QUE SOIT VOTRE ACTIVITÉ, NOUS AVONS LE SUPPORT ADAPTÉ !

Devenez annonceur sur les supports de la ville de Verneuil !

Avec ses différents supports de communication en direction de ses 16.000 habitants, mais aussi de ceux d'une quinzaine de villes alentours, la ville de Verneuil-sur-Seine vous offre la possibilité de participer au dynamisme de la vie locale.

Cette plaquette présente les différents encarts publicitaires mis à votre disposition sur nos supports municipaux, vous permettant ainsi de profiter d'une visibilité pour votre entreprise ou votre commerce, et de renforcer sa notoriété.

En souhaitant vous compter très prochainement parmi nos annonceurs publicitaires, et nouer avec vous des liens efficaces et durables.

Pourquoi choisir nos supports ?

Le coût

Vous bénéficiez de tarifs avantageux, notamment en cas de couplage. L'occasion de réaliser des campagnes locales à faible coût.

La personnalisation

Vous avez la possibilité de modifier régulièrement votre annonce en fonction du moment de l'année, en nous envoyant votre nouveau visuel ou en faisant appel à notre service graphique pour la conception.

La diffusion

Vous profitez d'une diffusion plus ou moins étendue en fonction des supports (uniquement sur Verneuil ou plusieurs villes alentours), selon vos objectifs de communication.

Le sérieux

Un support institutionnel connu et apprécié des habitants et éloigné d'une image purement commerciale. La garantie d'être bien diffusé !

Les différentes formules

Abonnement

Cette formule permet une répétition de votre publicité à un tarif avantageux. Un bon moyen d'assurer votre notoriété de manière pérenne.

Le « Pack » : lors de votre commande, coupez 2 supports et bénéficiez d'une remise de 10 % !

Parution unique

Cette formule ponctuelle vous permet de varier les supports de communication pour dynamiser la visibilité de votre entreprise. La parution unique est idéale pour des offres ponctuelles ou ciblées.

BON à SAVOIR

La conception graphique des encarts publicitaires peut être réalisée par nos soins, moyennant un supplément de 70 € nets. En cas de modification mineure de votre encart (message ou uniquement un élément), une participation de 20 € nets pourra vous être demandée.

Journal municipal

Diffusé mensuellement (hors juillet-août), le journal de Verneuil est un support incontournable pour votre communication de proximité. Ce support apprécié des familles passe de mains en mains, permettant d'accroître la visibilité de nos annonceurs auprès de leurs différents publics cibles.

Le format

Le journal de Verneuil est composé de 16 pages et est au format 22 x 29,5 cm.

La distribution

Le journal est édité à 7.000 exemplaires et distribué :

- en début de chaque mois dans les boîtes aux lettres des foyers de Verneuil-sur-Seine.

Tarifs des encarts publicitaires

- dans des points de dépôts : une quinzaine d'équipements municipaux.
- par envoi courriel de la version numérique (sur demande).

Ce support de communication est diffusé sur Verneuil-sur-Seine, avec la possibilité de toucher des habitants de Vernouillet, Triel-sur-Seine, Chapet et Vaux-sur-Seine.



Dimensions en cm (L x H)	Parution unique	Abonnement (5 parutions)	Abonnement (10 parutions)
Petit (6 x 7)	80 €	360 €	700 €
Pavé (9,5 x 7)	110 €	490 €	960 €
Bandeau (20 x 6)	180 €	800 €	1 500 €
1/4 page (9,5 x 12,5)	200 €	850 €	1 600 €
1/2 page (20 x 12,5)	350 €	1 500 €	2 900 €
Pleine page (20 x 27,5)	650 €	2 700€	5 200 €

Prix nets sans TVA dans le cadre d'une régie municipale.

Tarifs à la date du 1^{er} juillet 2015, établis par délibération du Conseil municipal du 30 juin 2015.

Programme cinéma

Donnez une note culturelle à vos publicités en les insérant sur un support dédié au 7^{ème} art. Sa durée de vie est d'un mois, pendant lequel il est conservé et consulté régulièrement.

Le format

D'un format réduit (10 x 21 cm), le programme cinéma comporte 4 volets pliés en accordéon.

La distribution

Le programme cinéma est édité entre 16.000 et 17.000 exemplaires et distribué en début de chaque mois dans les boîtes aux lettres des foyers de Verneuil-sur-Seine, Chapet Vernouillet et Triel-sur-Seine.

Il est également disponible dans tous les équipements vernoliens recevant du public, ainsi que chez une soixantaine de commerçants.



Tarifs des encarts publicitaires

Dimensions en cm (L x H)	Parution unique	Abonnement (11 parutions)
Petit (9 x 4,5)	60 €	590 €
Moyen (9 x 9,5)	95 €	940 €
Grand (9 x 14,5)	140 €	1 300 €
Pleine page (9 x 19)	180 €	1 680 €

Prix HT dans le cadre d'une régie municipale.

Tarifs à la date du 1^{er} juillet 2015, établis par délibération du Conseil municipal du 30 juin 2015.

Plaquette de saison culturelle

Ce guide présente toute la programmation annuelle de l'espace culturel Maurice-Béjart et les événements marquants de la Ville. Il est destiné à tous les Vernoliens et les habitants des environs souhaitant sortir à Verneuil-sur-Seine. Il vous permet une communication de notoriété sur le long terme, et confère à votre société ou votre commerce, une image positive, associée au développement culturel local.

Le format

D'un format A5 (paysage) la plaquette se conserve facilement. Elle est constituée d'une soixantaine de pages.

La parution

La plaquette de saison culturelle est annuelle. Elle est éditée chaque année en 30.000 exemplaires, début septembre.

Tarifs des encarts publicitaires

La distribution

Ce support de communication est distribué dans les boîtes aux lettres des foyers de Verneuil-sur-Seine, Chapet, Vernouillet, Les Mureaux nord, Triel-sur-Seine, Vaux-sur-Seine, Médan, Villennes-sur-Seine, Morainvilliers, Bures, Orgeval, Les Alluets-le-Roi.

Il est également disponible dans tous les équipements vernoliens recevant du public, chez certains commerçants et professions libérales. Il est distribué lors du forum des associations (début septembre).



Dimensions en cm (L x H)	Parution unique page intérieure	Parution unique 2 ^{ème} ou 4 ^{ème} de couverture
1/4 page (9,5 x 6,5)	180 €	-
1/2 page (9,5 x 13,5)	290 €	-
Pleine page (19,5 x 13,5)	480 €	670 €

Prix HT dans le cadre d'une régie municipale.

Tarifs à la date du 1^{er} juillet 2015, établis par délibération du Conseil municipal du 30 juin 2015.

Ordre d'insertion



ANNONCEUR

Raison sociale.....
Nom du responsable.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Téléphone..... Courriel.....

ABONNEMENT

PARUTION UNIQUE (mois :)

Journal de Verneuil

Programme cinéma

Plaquette saison culturelle

Bénéficiez d'une remise de 10 % en couplant 2 supports (pack)

EN OPTION

Conception graphique
Supplément de 70 € par encart créé. 2 allers-retours modificatifs maximum. Fournir les éléments à faire figurer sur votre encart, au plus tard 15 jours avant la date de sortie du journal.

Les encarts publicitaires sont facturés par le Trésor Public à parution. Tout encart publicitaire réservé ne pourra être annulé. Joindre un RIB pour les nouveaux annonceurs, ou en cas de changement de coordonnées bancaires.

PRIX CORRESPONDANTS (en euros)

Journal de Verneuil

Format choisi Prix net*

*pas de TVA appliquée sur ce support

Programme cinéma

Format choisi Prix HT..... Prix TTC.....

Plaquette culturelle

Format choisi Prix HT..... Prix TTC.....

Option conception graphique : 70 € x =

S/s Total€

Remise pack 2 supports : - 10 %€

Total TTC€

Annonceur
(date, signature et cachet)

Mairie de Verneuil-sur-Seine
(date, signature et cachet)

ENVOYEZ OU DÉPOSEZ VOTRE ORDRE D'INSERTION AU SERVICE COMMUNICATION

6, boulevard André-Malraux BP 10 • 78480 Verneuil-sur-Seine • regie@ville-verneuil-sur-seine.fr • 01 39 71 59 63/57 89

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE : L'ordre d'insertion vaut contrat. Les cocontractants (la ville de Verneuil-sur-Seine et l'annonceur) s'engagent sur le nombre de parutions y figurant. Tout abonnement contracté doit être mené à son terme. Les tarifs sont susceptibles d'être révisés annuellement et sont applicables à l'issue du vote du Conseil municipal. Les formules proposées n'incluent pas la création des encarts publicitaires, qui doivent être fournis en haute définition par l'annonceur. En aucun cas, une commande ne pourra être annulée par l'annonceur, hors délais légaux et sans lettre recommandée avec AR. Faute de respect de ces dispositions, l'insertion publicitaire sera facturée. Toute conception de publicité par le service Communication de la Ville sera facturée à l'annonceur. Dans ce cas, un bon à tirer sera transmis à l'annonceur, qui devra le valider par écrit sous 48h. Si le bon à tirer n'est pas validé dans les délais, celui-ci sera considéré comme accepté. La facturation des publicités est effectuée par la Trésorerie générale de Triel-sur-Seine, à la demande de la mairie de Verneuil-sur-Seine, après parution. Toute insertion implique l'envoi d'un exemplaire de la publication à titre de justificatif.

Contacts

Service communication - Régie publicitaire

01 39 71 59 63 (suivi administratif)

01 39 71 57 89 (commande et relation annonceurs)

regie@ville-verneuil-sur-seine.fr

Mairie de Verneuil-sur-Seine

6, boulevard André-Malraux

BP 10

78480 Verneuil-sur-Seine

www.ville-verneuil-sur-seine.fr

